Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Recu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

ID: 030-213000284-20221116-2022_11_169-DE

Ville de Bagnols-sur-Cèze Département du Gard - Arrondissement de Nîmes

Délibération n° 2022-11-169 du Conseil municipal Séance du 16 novembre 2022

Date d'envoi des convocations
et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 10 novembre 2022
Nombre de Conseillers municipaux : 33
Nombre de Conseillers municipaux présents : 24
Nombre de Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : 9
Nombre de Conseillers municipaux absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 16 novembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Michel CEGIELSKI, Christine MUCCIO, Christian BAUME, Jennifer OBID, Philippe BERTHOMIEU, Christian SUAU, Carine BOISSEL, Raymond MASSE, Nicole SAGE, Fatiha EL KHOTRI, Ali OUATIZERGA, Michel SELLENS, Marilyne FOURNIER, Claude ROUX, Alain POMMIER, Olivier WIRY, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS, Thierry VINCENT, Audrey BLANCHER

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Jean Christian REY procuration à P. BERTHOMIEU, Monique GRAZIANO-BAYLE procuration à J-Y CHAPELET, Justine ROUQUAIROL procuration à C. BAUME, Sandrine ANGLEZAN procuration à C. MUCCIO, Laurence SALINAS-MARTINEZ procuration à M. FOND-THURIAL, Mourad ABADLI procuration à M. CEGIELSKI, Sylvain HILLE procuration à C. BOISSEL, Catherine HERBET procuration à J. OBID, Pascale BORDES procuration à A. POMMIER

Conseillers municipaux absents : aucun

Secrétaire de séance : Maxime COUSTON

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

ID: 030-213000284-20221116-2022_11_169-DE

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association « Sport Olympique Bagnols Marcoule Natation » pour l'organisation des manifestations de l'été 2022 : 60 ans du club et Coupe de France

Vu la demande financière de l'association « Sport Olympique Bagnols Marcoule Natation » qui a organisé la coupe de France des régions et le critérium national les 26, 27 et 28 août 2022 à la piscine municipale Guy Coutel,

Question présentée à la Commission des Affaires Citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive du 09 novembre 2022.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

 d'attribuer une subvention de 500 € à l'association « Sport Olympique Bagnols Marcoule Natation ».

Cette somme sera imputée sur le compte n° 6574-40 du budget en cours.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 16 novembre 2022.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le 22 novembre 2022 et publié le 22 novembre 2022 Le Maire

Jean-Wes CHAPELET